

#THÉOBASIC 1 - Pardon, confession

« Vous n'avez pas les bases ? Simple, basique... » (Orelsan)

Comment obtenir le pardon de ses péchés ?

* Fondamentalement, **Dieu seul pardonne les péchés** (Mc 2,7). Jésus, le Fils de Dieu a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre (Mc 2,5.10) et il donne ce pouvoir à d'autres (Jn 20,21-23) pour qu'ils l'exercent en son nom. (Cf. Catéchisme de l'Église catholique, CEC n° 1441)

* Radicalement, c'est **par la foi en l'Évangile et par le baptême** qu'on acquiert **la rémission de tous les péchés et le don de la vie nouvelle**. (Cf. CEC n° 1427)

Ac 2,38 : « *Convertissez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés ; vous recevrez alors le don du Saint-Esprit.* »

* **Après le baptême**, pour ceux qui sont tombés dans le **péché grave**, le **sacrement de Pénitence** offre une nouvelle possibilité de se convertir.

« *La confession individuelle et intégrale suivie de l'absolution demeure le seul **mode ordinaire** par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Église, **sauf** si une **impossibilité physique ou morale** dispense d'une telle confession.* » (CEC n° 1484).

→ Or confesser ses péchés à un prêtre dans les **conditions actuelles** devient difficile ou impossible. La confession exige une proximité... difficile à mettre en œuvre actuellement du côté des fidèles comme des prêtres. Nous sommes donc dans le cas d'une **impossibilité majeure**. Dès lors le pardon s'obtient de multiples manières. [Rappels simples, basiques...](#)

* Le pardon s'acquiert d'abord par une **conversion** vers Dieu de tout notre cœur, une « pénitence intérieure » qui est une réorientation de toute notre vie.

* Prendre sa croix, chaque jour, et suivre Jésus est le chemin le plus sûr de la pénitence (cf. Lc 9,23).

* Le pardon est donné, par exemple, par :

- le jeûne, la prière, l'aumône (Cf. Mt 6,1-18),
- la réconciliation avec son prochain,
- les larmes de pénitence,
- le souci du salut du prochain (Jc 5,20 : « *Celui qui ramène un pécheur du chemin où il s'égarait sauvera son âme de la mort et couvrira une multitude de péchés.* »),
- l'intercession des saints
- la charité (1 P 4,8 : « *Avant tout, ayez entre vous une charité intense, car la charité couvre une multitude de péchés.* »),
- des gestes de réconciliation,
- le souci des pauvres, l'exercice et la défense de la justice et du droit (Cf. Am 5,24 ; Is 1,17)
- l'aveu des fautes aux frères,
- la correction fraternelle,
- la révision de vie,
- l'examen de conscience. (Cf. CEC n° 1434-1435)

* **En résumé**, comme l'a dit le pape François, nous pouvons **parler avec Dieu** et lui demander pardon de tout notre cœur : on obtient ainsi le pardon des péchés véniels. De plus, si nous promettons à Dieu de nous confesser plus tard, on obtient aussi *déjà* le pardon des péchés mortels.

« *La contrition parfaite remet les fautes vénielles ; elle obtient aussi le pardon des péchés mortels, si elle comporte la ferme résolution de recourir dès que possible à la confession sacramentelle.* » (CEC n° 1452)

+ Hervé GIRAUD
archevêque de Sens-Auxerre
le 21 mars 2020